

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 19 mars 1907, sont promus au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles :

M. Raoul Gunsbourg, directeur du Théâtre de Monte Carlo;

M. Léon-Noël-Joseph Jehin, chef d'orchestre au Casino de Monte Carlo.

Par Ordonnance Souveraine en date du 20 mars 1907, sont nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Grand-Croix : M. Victorien Sardou, membre de l'Académie Française;

Officier : M. Xavier Leroux, compositeur de Musique.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Vendredi soir, une manifestation de sympathie a été organisée en l'honneur de M. Honoré Bellando qui vient d'être nommé Adjoint au Maire de Monaco.

Une sérénade a été donnée devant son domicile par la Société Philharmonique et une superbe gerbe de fleurs lui a été offerte par les Membres du Comité des Fêtes de Saint-Roman.

Les amis du nouvel adjoint assistaient à cette manifestation dont M. Bellando s'est montré très vivement touché.

Les membres de la Commission Communale ont tenu à offrir à M. de Loth, à l'occasion de son élévation à la mairie, un témoignage de leur estime et de leur dévouement.

Ayant à leur tête M. Honoré Bellando, le nouvel adjoint, ils ont remis à M. de Loth une très belle écharpe en soie frangée d'argent, enfermée dans un écrin gravé aux initiales de M. le Maire de Monaco.

Celui-ci a dit aux membres de la Commission Communale combien il était touché de leur démarche et combien il attachait de prix au souvenir qu'ils lui offraient.

Les deux torpilleurs 201 et 220 de la défense mobile de Toulon ont été envoyés à Monaco par le Gouvernement français à l'occasion des Régates Internationales. Ils sont arrivés dans le port vendredi dans l'après-midi.

M. le lieutenant de vaisseau de Verthamon et M. le lieutenant de vaisseau Collon, commandant ces deux navires, ont immédiatement fait visite à Son Exc. le Gouverneur Général.

Peu après, Son Excellence est allée à bord des torpilleurs rendre leur visite à MM. de Verthamon et Collon.

Après leur visite à l'Hôtel du Gouvernement, M. le lieutenant de vaisseau de Verthamon et M. le lieutenant de vaisseau Collon se sont rendus

au siège de la Société des Régates et ont été reçus par M. Néri, président de la Société et M. de Loth, maire de Monaco.

M. de Loth et M. Néri ont, aussitôt après, rendu la visite que les deux officiers français leur avaient faite.

Samedi soir un banquet a été donné à l'Hôtel de Paris par la Société des Régates Internationales de Monaco.

Ce banquet était présidé par M. François Roussel, Secrétaire général du Gouvernement, représentant S. E. le Gouverneur Général. A sa droite se trouvaient S. E. le comte de Maleville; M. Rosset, Consul d'Italie; le lieutenant de vaisseau de Verthamon; M. le Chanoine Mercier; M. le capitaine Laroche, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française; M. Bonfiglio, représentant le Maire de Nice et le C. N. N.; à sa gauche noté : M. l'Amiral Foret, président des Régates Cannoises; M. Philip de Barjeau, Consul de France; le lieutenant de vaisseau Collon; le docteur Venturini, président du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne; M. Toms, directeur de la Sûreté Publique.

En face de M. le Secrétaire-général a pris place M. Néri, le dévoué président de la Société des Régates de Monaco, ayant à sa droite M. de Loth, Maire de Monaco; M. Lalande; M. Erbar et M. E. Marquet; à sa gauche : M. le colonel Lemoël, M. Lavaud, Secrétaire du Gouverneur général.

Au dessert, M. François Roussel a pris la parole et s'est exprimé ainsi :

Messieurs,

Je suis chargé de vous présenter les excuses de S. Exc. M. le Gouverneur général.

En son nom je vous apporte les vives félicitations et les encouragements du Gouvernement.

Absorbé par la nouveauté de mes fonctions, je n'ai pu suivre que de loin les évolutions de vos gracieux navires; mais je n'ai, de ma vie, regardé un plus charmant spectacle que ce vol de voiles blanches, plus légères que des ailes de mouettes, au ras de l'eau bleue, berceuse des grands espoirs et des rêves lointains.

Spectacle digne de son cadre enchanté!

Vos régates, Messieurs, sont une joie de plus en ce coin béni de la planète, dont, paraphrasant le mot célèbre de Talleyrand, je puis dire que ceux qui ne l'ont pas connu n'auront pas su ce que c'est que la douceur de vivre. Mais ce serait en diminuer injustement le mérite de n'y voir que l'amusement de quelques journées. Ces luttes ont une haute valeur morale: elles provoquent l'effort, elles entretiennent et fortifient ces qualités d'endurance, de résolution et de calme courage, qui font les vrais marins. La mer est une grande éducatrice.

En connaissez-vous, Messieurs, un plus beau témoignage que la vie même de ce Prince Auguste, vers qui s'élèvent en ce moment nos pensées, qui, après avoir sillonné en soldat la surface des Océans, a entrepris de violer le mystère de leurs abîmes, et qui, ouvrant à la science humaine un horizon de plus, a, si l'on peut dire, à son tour découvert la mer.

Messieurs, je bois à l'éclatant succès des régates, à la prospérité de votre Société; je bois à ceux qui la dirigent et, en particulier, à votre si distingué et dévoué président, M. Néri.

M. Néri, président de la Société, a répondu en ces termes :

MESSIEURS,

Je porte un toast à la santé de S. A. S. Albert I<sup>er</sup>, notre haut protecteur, au Prince Louis, et à la famille Souveraine.

Je bois à S. Exc. M. le Gouverneur Général, et à son collaborateur M. Roussel, secrétaire général, que je remercie d'avoir bien voulu présider notre banquet.

Je suis heureux de saluer ici notre nouveau Maire M. le Cher de Loth, et de lui renouveler notre sympathie.

Nos vives félicitations à S. Exc. le comte de Maleville, récemment nommé Ministre Plénipotentiaire.

Je lève mon verre à la Marine française, si bien représentée par MM. les Commandants des torpilleurs, sans oublier M. l'Administrateur de la Marine, dont nous regrettons l'absence.

Et puisque je parle de la Marine française, permettez-moi de dire la large part qu'a prise la Principauté au deuil qui vient de la frapper.

Je bois à MM. les Représentants des Nations étrangères qui nous honorent de leur présence, et à MM. les Représentants des Municipalités voisines.

A MM. les Fonctionnaires de la Principauté.

Je bois à M. Camille Blanc, président du Conseil de la Société des Bains de Mer, dont les largesses contribuent à rehausser le succès de nos fêtes.

Aux Yachtmen Etrangers et Monégasques.

Je n'oublierai pas les Présidents et Représentants des Sociétés Nautiques ainsi que les Présidents des Comités de bienfaisance Français et Italien de Monaco, les Présidents des Sociétés Monégasques qui par leur présence resserrent les liens d'union et de bonne confraternité.

A la Presse dont le concours nous est si précieux, et pour clôturer mes toasts je bois aux Membres de notre Société qui par leur dévouement collaborent à la réussite de nos fêtes.

M. le lieutenant de vaisseau de Verthamon, commandant l'un des torpilleurs venus à Monaco à l'occasion des régates, exprime ensuite, en son nom et au nom de ses camarades, ses remerciements pour l'accueil qui leur a été fait. Il rappelle en termes émouvants le sinistre qui a désolé la marine française et, après avoir rendu hommage aux marins de l'Iéna, ajoute que, demain comme hier, la marine sera animée de la même énergie et de la même confiance en l'avenir.

Des applaudissements chaleureux ont souligné tous ces discours.

La réunion s'est prolongée au milieu de la plus aimable cordialité.

M. Honoré Laboulaye, ancien chef de bureau au Gouvernement, membre du Comité des Travaux publics, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, a succombé, dans la nuit de samedi à dimanche, aux suites d'une affection qui l'avait contraint à prendre tout dernièrement sa retraite, mais qui ne semblait pas de nature à l'enlever d'une façon si soudaine à l'affection des siens.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin, mardi.

Son Altesse Sérénissime avait daigné s'y faire représenter par Son aide de camp, M. le chef d'escadron Gastaldi qui marchait en tête du cortège.

Derrière la famille venait S. Exc. M. de Maleville, ministre plénipotentiaire de Monaco à Rome, ancien secrétaire général, délégué par S. Exc. le Gouverneur Général pour le représenter.

Toutefois M. le Gouverneur Général avait tenu à se rendre à la maison mortuaire pour assister à la levée du corps et présenter ses condoléances à la famille du défunt.

Les nombreuses sympathies que M. Laboulaye avait su acquérir, au cours d'une longue carrière, tant parmi les fonctionnaires que dans la population, avaient tenu à s'affirmer autour de son cercueil. La plupart des chefs de service et des fonctionnaires accompagnaient le convoi funèbre que suivaient également une délégation de la Société française « les Amis du Cap d'Ail » avec son drapeau cravaté de crêpe et de nombreux habitants de la Principauté.

De superbes couronnes décoraient le corbillard qu'escortaient un piquet de carabiniers et un détachement d'agents de police.

La cérémonie religieuse a eu lieu à la Cathédrale où une messe a été dite par M<sup>gr</sup> Mercier, curé de la paroisse.

Au cimetière, M. de Maleville a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Qu'il me soit permis, en quelques mots très simples et presque improvisés, d'adresser un dernier adieu à l'homme si sympathique et si regretté que nous venons de conduire à sa dernière demeure.

Messieurs, je n'ai pas à vous rappeler ce que fut M. Honoré Laboulaye. Il appartenait depuis trop longtemps à ce pays pour ne pas être très connu et très aimé de tous.

Il faisait partie du personnel des fonctionnaires depuis près de trente ans, et dans l'accomplissement de ses devoirs au Gouvernement, il avait su mériter toujours l'estime et la confiance de ses chefs.

Aussi, Son Excellence M. le Gouverneur Général a-t-il tenu, par une délicate attention, à renoncer à la parole, pour permettre qu'une voix moins autorisée que la sienne, mais plus familière au Chef de Bureau que j'ai eu pendant six ans sous mes ordres, se fit entendre sur cette tombe.

C'est pourquoi, m'adressant au cher disparu avec la même cordialité que je mettais dans les rapports de service et dans les relations privées que j'avais avec lui, je lui dirai, comme au jour où il sortait de mon Cabinet pour la dernière fois, au moment de prendre sa retraite, il y a trois mois à peine: « Vous êtes de ceux qu'on apprécie, qu'on aime et qu'on n'oublie pas ».

Eten lui remettant la Croix de l'Ordre de Saint-Charles, que Son Altesse Sérénissime daignait lui accorder comme récompense de son dévouement et de son travail, j'avais alors le plaisir de donner à M. Laboulaye la preuve que le Prince et le Gouvernement savent reconnaître les mérites de leurs bons et de leurs anciens serviteurs.

Aussi puis-je répéter devant ce cercueil, que nous n'oublierions pas l'homme qui disparaît si brusquement, avant même que nous l'ayons su malade, avant même que sa famille ait eu le temps de s'alarmer.

La perte, pour être si soudaine, n'en est que plus déchirante pour tous les siens qui lui étaient profondément attachés et reconnaissants, en raison de sa sollicitude toujours vigile et de son affection toujours plus vive à leur égard.

A sa veuve éplorée, à ses filles en larmes, j'adresse l'expression de nos condoléances émues, en leur donnant l'assurance qu'elles ne seront pas oubliées. La présence de M. le Commandant Gastaldi, Délégué de Son Altesse Sérénissime, leur est un gage précieux de la bienveillance Souveraine.

Messieurs, comme Secrétaire Général hier encore, et aussi à titre personnel, je dis un dernier adieu à M. Laboulaye, ancien chef de Bureau au Gouvernement, membre du Comité des Travaux Publics, chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, qui vécut en homme de bien, se consacrant à sa famille et à ses fonctions, modestement.

Il était parmi les humbles, et c'est pourquoi nous devons le considérer comme parmi les Heureux aujourd'hui, puisqu'aux humbles appartient le Royaume de Dieu.

La cérémonie a pris fin à 11 heures et demie.

Les régates à la voile, organisées par la Société des Régates Internationales de Monaco, ont la semaine dernière heureusement inauguré la série des fêtes nautiques.

Des terrasses du Casino, les hôtes de la Principauté ont suivi avec intérêt les péripéties des différents parcours.

Voici les résultats des différentes épreuves :

JEUDI 21 MARS

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT 1<sup>er</sup> (yachts au-dessus de 20 tonneaux, parcours 15 milles) : 1<sup>er</sup> prix, *Caprice*, à M. E. Anatra, 1.500 francs, médaille vermeil; temps compensé, 4 h. 57' 57"; temps réel, 4 h. 16' 27".

PRIX DU YACHT CLUB DE FRANCE (yachts de 5 à 10 tonneaux, parcours 10 milles) : 1<sup>er</sup> prix, *Sally*, à M. Colteletti, 400 francs, médaille vermeil; temps réel, 4 h. 6' 41"; temps compensé, 4 h. 39' 55". — 2<sup>e</sup>, *Leda*, à M. Fava, 250 francs, médaille argent; temps réel, 4 h. 19' 36"; temps compensé, 4 h. 52' 50".

PRIX DE MONACO (yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux, parcours 10 milles) : 1<sup>er</sup> prix, *Titave*, à M. Picon, 300 francs, médaille vermeil; temps compensé, 2 h. 45' 15". — 2<sup>e</sup> prix, *Saturnia*, à M. Danneri, 200 francs, médaille argent; t. c. 2 h. 49' 3".

*Zénith* est disqualifié.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES : 1<sup>er</sup> prix, *Guibel*, à M. Rigaud, 200 fr., médaille de vermeil, t. c. 2 h. 53' 9". — 2<sup>e</sup>, *Joyeuse*, à M. Perlong, 125 fr., médaille argent, t. c. 2 h. 56' 36".

PRIX DE LA CONDAMINE (1<sup>re</sup> Série, Yachts n'excédant pas 1 tonneau parcours 10 milles) : 1<sup>er</sup> prix, *Titania*, à M. J. Barral, 150 fr., médaille de vermeil, t. c. 2 h. 45' 52". — 2<sup>e</sup>, *Ambro*, à M. Farris, 100 fr., médaille argent, t. c. 3 h. 1' 24". — 3<sup>e</sup>, *Côte d'Azur*, S. R. M., 75 fr., médaille de bronze, t. c. 3 h. 3' 11". — 4<sup>e</sup>, *Catalina*, à M. Bianchi, 50 fr., médaille bronze, t. c. 3 h. 4' 10". — *Loup-Blanc* a abandonné.

VENREDI 22 MARS

7<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> séries (yachts au-dessus de 10 tonneaux) : 1<sup>er</sup>, *Caprice*, à M. E. Anatra; temps compensé, 4 h. 4' 52".

4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries (yachts au-dessus de 2 t. 1/2 et n'excédant pas 10 t.) : 1<sup>er</sup>, *Titave*, à M. Picon; temps compensé, 3 h. 38' 56". — 2<sup>e</sup>, *Saturnia*, à M. Danneri; temps compensé, 3 h. 43' 36". — 3<sup>e</sup>, *Leda*, à M. Fava; temps compensé, 3 h. 52' 38". — 4<sup>e</sup>, *Sally*, à M. Colteletti; temps compensé, 3 h. 56' 23". — 5<sup>e</sup>, *Sumasi*, à M. Desseilligny; temps compensé, 4 h. 0' 40". — 6<sup>e</sup>, *Zénith*, à M. Pophan; temps compensé, 4 h. 1' 31".

2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> séries (yachts au-dessous de 2 t. 5/10) : 1<sup>re</sup>, *Guibel*, à M. Rigaud; temps compensé, 2 h. 36' 9". — 2<sup>e</sup>, *Titania*, à M. J. Barral; temps compensé, 2 h. 37' 13". — 3<sup>e</sup>, *Calatina*, à M. L. Bianchi; temps compensé, 2 h. 39' 17". — 4<sup>e</sup>, *Ambro*, à M. J.-B. Farris; temps compensé, 2 h. 41' 4". — 5<sup>e</sup>, *Joyeuse*, à M. Perlong; temps compensé, 2 h. 41' 25". — 6<sup>e</sup>, *Loup-Blanc*, à M. R. Lacour; temps compensé, 2 h. 46' 40". — 7<sup>e</sup>, *Côte d'Azur*, à la S. R. M.; temps compensé, 2 h. 47' 11". — 8<sup>e</sup>, *Chichourle*, à M. Goncet; temps compensé, 2 h. 56' 55".

Monaco a abandonné au 1<sup>er</sup> passage.

SAMEDI 23 MARS (JOURNÉE DES COUPES)

Coupe « Walkyrie », parcours 15 milles, yachts au-dessus de 20 tonneaux. — 1<sup>er</sup>, *Caprice*, à M. Anatra, objet d'art, t. c. 4 h. 5' 10".

Coupe Saint-Honorat, parcours 15 milles, yachts de 5 à 10 tonneaux — 1<sup>er</sup>, *Sally*, à M. Colteletti, objets d'art, t. c. 3 h. 47' 21". — 2<sup>e</sup>, *Leda*, à M. Fava, médaille argent, t. c. 3 h. 50' 8". — 3<sup>e</sup>, *Sumasi*, à M. Desseilligny, médaille bronze, t. c. 4 h. 6' 44".

Coupe Foletto, parcours 10 milles, yachts de 2 tonneaux 1/2 à 5 tonneaux. — 1<sup>er</sup>, *Titave*, à M. Picon, objet d'art, t. c. 2 h. 46' 44". — 2<sup>e</sup>, *Saturnia*, à M. Danneri, médaille argent, t. c. 2 h. 50' 51".

Coupe « Maïttena », parcours 10 milles, yachts de 1 t. à 2 t. 1/2. — 1<sup>er</sup>, *Joyeuse*, à M. Perlong, objet d'art, t. c. 2 h. 1' 24". — 2<sup>e</sup>, *Monaco*, à MM. Faraut et Gougny, médaille argent, t. c. 2 h. 47' 22".

Cinq yachts ont pris part à la course pour la coupe « Cattalina », comprenant les yachts n'excédant pas un tonneau. Ce sont : *Côte d'Azur*, *Ambro*, *Loup-Blanc*, *Chichourle* et *Titania*.

Des réclamations s'étant produites, le jury a décidé de statuer ultérieurement.

A l'occasion de la soirée franco-italienne de mardi dernier, M. le Consul d'Italie et M<sup>me</sup> Rosset ont offert un grand dîner aux autorités civiles et militaires venues de San Remo pour rehausser l'éclat de cette fête.

A la suite de la fête donnée mardi soir au théâtre de Monte Carlo par les Comités de bienfaisance des Colonies française et italienne, il a été procédé au second tirage de la loterie franco-italienne.

Voici la liste des numéros gagnants :

Lots	Série	No gagnant	Lots	Série	No gagnant	Lots	Série	No gagnant
1	A	3.226	33	B	5.502	65	A	17.261
2	A	5.602	34	B	7.172	66	A	4.445
3	A	6.514	35	A	836	67	A	1.668
4	A	12.051	36	A	16.108	68	A	18.663
5	B	2.806	37	A	18.747	69	A	16.219
6	A	11.903	38	A	21.859	70	A	15.255
7	B	957	39	B	3.853	71	A	5.508
8	A	3.718	40	A	22.024	72	A	11.256
9	A	19.382	41	A	16.485	73	B	1.758
10	B	2.964	42	A	21.077	74	B	7.131
11	A	15.114	43	A	19.993	75	A	1.083
12	A	17.280	44	A	15.053	76	A	12.996
13	B	2.385	45	A	9.604	77	A	13.014
14	A	17.963	46	B	2.931	78	B	441
15	B	6.268	47	A	18.089	79	B	6.522
16	A	4.232	48	B	2.657	80	A	15.003
17	A	2.800	49	A	2	81	B	7.333
18	A	9.941	50	A	4.893	82	A	3.704
19	A	21.470	51	A	5.698	83	A	9.445
20	B	8.973	52	A	21.232	84	A	15.118
21	B	1.934	53	A	337	85	A	21.468
22	A	16.461	54	A	10.223	86	A	5.125
23	A	22.433	55	B	4.103	87	A	14.858
24	B	3.704	56	A	14.882	88	A	245
25	A	3.637	57	A	8.376	89	A	23.113
26	A	19.431	58	A	11.684	90	A	732
27	A	3.416	59	B	773	91	A	14.818
28	A	17.296	60	A	2.377	92	A	24.302
29	A	3.383	61	A	268	93	A	16.765
30	A	6.422	62	A	3.161	94	A	20.041
31	A	6.982	63	A	8.987	95	B	7.736
32	A	9.846	64	A	9.313			

La présence de M<sup>me</sup> Otero avait attiré vendredi et samedi une foule élégante aux matinées du Palais des Beaux-Arts. La célèbre mime a soulevé des applaudissements enthousiastes dans un mimodrame violemment dramatique écrit par M. Berteyle et soutenu par la musique de M. Cortès.

Rendu fou de douleur par la trahison de sa femme, un mari outragé étrangle la fille de celle-ci au moment où l'enfant agenouillée près de la cheminée invoque le petit Noël. La mère qui survient le poignarde sur le corps de sa victime.

Ce thème a permis à M<sup>me</sup> Otero de faire admirer, en même temps que sa beauté célèbre, un art remarquable dans l'interprétation des passions.

La petite Rose d'Aulnay, un jeune prodige, MM. Wague et Vallé se sont fait vigoureusement applaudir auprès d'elle.

Les *Rouleaux de Paris* sont une amusante fantaisie d'Henry Delorme. Ils ont servi de prétexte à une série d'imitations des plus réussies par la charmante M<sup>lle</sup> Clara Faurens.

CONCERTS

En tête du programme de jeudi figurait l'*Ouverture de Concert* de J. Rietz qui procéda de la manière de Berlioz. D'un mouvement large et chaleureux, elle a produit un grand effet.

Le *Scherzo* du *Songe d'une Nuit d'Eté* de Mendelssohn, où la flûte solo et les violons se sont fait vivement applaudir, est d'un sentiment délicieux auquel le public s'est montré très sensible.

La magistrale et grandiose *Ouverture* du *Tannhäuser* a obtenu son succès habituel.

A cette page si fortement écrite et tout imprégnée encore de l'influence de la manière dramatique de Meyerbeer, s'oppose d'une façon bien curieuse le *Prélude* de l'*Après-midi d'un Faune* de Debussy où la fluidité et l'imprécision savantes des sonorités enveloppent l'auditeur d'une sorte d'atmosphère musicale plutôt qu'elles ne lui offrent une trame résistante.

M<sup>me</sup> Mally Borga, la belle et remarquable cantatrice qui s'était déjà fait applaudir à l'International Sporting Club, a chanté avec un très beau style et d'une voix très pure et très étendue le grand air de *Freyschütz* de Weber, la cavatine de *Hellé*, l'opéra de Duvernoy, et des mélodies finlandaises de Merikanto d'un charme étrange et profonds.

L'admirable pianiste Pugno a interprété le *Concerto en La mineur* de Grieg dont il traduit magnifiquement toute la pénétrante poésie. Il a joué avec une délicatesse et une légèreté infinies la *Sonatine en La* de Scarlatti et exécuté avec un brio superbe la *Polonaise en Mi bémol* de Chopin.

Une ovation prolongée a été faite au merveilleux artiste qui ne se contente pas d'être un des plus étonnants virtuoses de ce temps, mais qui est sans doute l'interprète le plus pénétrant et le plus sincère des âmes délicates, douloureuses et malades, des Schumann et des Chopin.

M. Pugno s'est fait acclamer de nouveau vendredi soir dans plusieurs des pages les plus célèbres de ses maîtres préférés et dans une de ses œuvres, qui a été l'occasion d'applaudir le compositeur en même temps que l'interprète.

Jeudi 28 Mars 1907, à 2 heures et demie

19<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. ANDRÉ BLOCH  
avec le concours de M. GEORGES SVIRSKY, pianiste

- Le Roi d'Ys* (Ouverture)..... Lalo.
- Violoncelle solo : M. SANSONI.
- A. *Etude*..... Chopin.
- B. *Rapsodie*..... Brahms.
- C. *Essor*..... Schumann.
- M. G. SVIRSKY.
- Peer Gynt* (Suite d'orchestre)..... Edw. Grieg.
- A. *Au Couvent*..... Borodine.
- B. *Scherzo en Si mineur*..... Chopin.
- M. G. SVIRSKY.
- Bacchanale de *Samson et Dalila*... Saint-Saëns.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR

Dans ses audiences des 21 et 22 mars 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles :

Mac-Lellan, Alexandre, né à Gourock (Ecosse) le 7 janvier 1874, chauffeur-mécanicien, demeurant à Beaulieu, 100 francs d'amende;

Kimmerling, Albert, né à Lyon (Rhône) le 22 juin 1882, chauffeur-mécanicien, demeurant à Monte Carlo, 200 francs d'amende par défaut;

Tirelli, Franck, né à Carignano (Italie) le 22 septembre 1883, chauffeur-mécanicien, demeurant à Monte Carlo, 100 francs d'amende;

Strauss, Franck, né à Ohio (Etats-Unis) le 4 janvier 1865, rentier, demeurant à Monte Carlo, 100 francs d'amende pour complicité. Déclaré, en outre, civilement responsable du fait de son préposé Tirelli.

Morotti, Alfred, né à Bologne (Italie) le 10 janvier 1880, propriétaire, demeurant à Gènes, 50 fr. d'amende, par défaut, pour infraction à la police des chemins de fer.

Ciais, Rose-Marie, veuve Thon, née à Lantosque (Alpes-Maritimes) le 24 décembre 1862, cultivatrice, demeurant à Nice, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Bonnemaison, Pierre, né à Fousseret (Haute-Garonne) le 16 mars 1867, aiguiseur de scies, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Pascal, Sophie, veuve Lachaux, née à Nice (Alpes-Maritimes) le 14 avril 1846, journalière, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Théodora** (création), drame musical en 4 actes et 5 tableaux de Victorien Sardou, musique de M. Xavier Leroux. — Distribution : Théodora, M<sup>me</sup> HÉGLON; Tamyris, M<sup>me</sup> CLAIRE FRICHÉ; Antonine, M<sup>me</sup> DURIF; Iphis, M<sup>me</sup> DELOMBRE; Callirhoé, M<sup>me</sup> BAREYRE; Andréas, M. ROUSSELIÈRE; Justinien, M. RENAUD; Marcellus, M. BOUVET; Bélisaire, M. CHALMIN; Faber, M. ANANIAN; Eudemon, M. LEQUIEN; Nicéphore, M. GLUCK; Mundus, M. MEURISSE; Styraç, M. ARMAND; Euphratas, M. GILBERT; Timoclès, M. ARNAUD; Michel, M. DELESTAN; Amron, M. DONETTI. — Chef d'orchestre, M. LÉON JEHIN.

Les succès lyriques s'affirment de plus en plus au Théâtre de Monte Carlo, et, si la saison touche à sa fin, elle n'en conserve pas moins l'intérêt d'une saison exceptionnellement brillante, si on en juge par les chefs-d'œuvre les plus variés qui nous sont offerts pour en charmer les derniers jours.

C'était récemment la création de *Théodora*, donnée au bénéfice des Sociétés de bienfaisance de la Principauté de Monaco.

Cette œuvre, si profondément poignante, écrite par un dramaturge puissant et sûr de lui, et mise en musique par un compositeur des mieux doués et des plus ingénieux de l'école française contemporaine, a vivement captivé et violemment ému les spectateurs.

Le sujet du célèbre drame de M. Sardou est connu de tous. Rappelons-en brièvement l'affabulation bâtie sur des situations d'un très vif intérêt et conduite avec un art supérieur. L'action découle des amours de l'impératrice Théodora et du jeune athénien Andréas, mêlées aux péripéties d'une conspiration contre l'empereur Justinien. Andréas est affilié au complot dont Marcellus, son ami, est le chef. L'impératrice, qui se fait passer pour la veuve Myrta, surprend chez son amant les secrets de la conjuration et les révèle à Justinien, qui aposte des soldats. Mais seul Marcellus est pris, au moment où il va se glisser au Palais, Théodora ayant favorisé la fuite d'Andréas. Le conspirateur est amené devant Justinien. Il ne veut pas dénoncer ses complices. On le soumet à la torture. Pour qu'il ne dévoile pas, dans les supplices, le nom d'Andréas, Théodora le tue, sur sa prière d'ailleurs, avec un stylet d'or dissimulé dans ses cheveux. Cependant Andréas soupçonne sa maîtresse de n'être qu'une espionne et de l'avoir trahi. D'autre part, on retrouve le cadavre de Marcellus avec le stylet de l'Impératrice planté au cœur. Les amis d'Andréas viennent lui prouver que Myrta n'est que l'ancienne écuyère restée courtisane sous la pourpre. Andréas se rend avec eux à l'hippodrome, reconnaît sa maîtresse dans l'Impératrice, l'insulte publiquement et provoque une terrible émeute que Justinien, pris de peur, fait éteindre cruellement dans les flots de sang d'un massacre féroce. Andréas, amené au palais, blessé, reçoit de Théodora un philtre d'amour qu'elle destinait à Justinien dans l'espoir de reprendre sa puissance sur le caractère capricieux et cruel de l'empereur. Mais ce philtre a été empoisonné par la magicienne Tamyris, qui l'avait préparé, dans le but de venger la mort de son fils, le belluaire Amron; le courageux révolté meurt, dans un suprême aveu d'amour, sous les yeux de l'impératrice affolée. Justinien livre Théodora au bourreau qui l'étrangle sur le corps d'Andréas.

M. Xavier Leroux a su lier très étroitement sa partition à cette action dramatique, en y ajoutant la puissance de l'inspiration musicale, de son tempérament personnel, de son émotion et de sa foi d'artiste. Guidé par un profond sentiment théâtral, l'heureux compositeur de *Théodora* s'est attaché à de nouvelles adaptations d'une symphonie plus intimement reliée au drame. Dans son style on sent déjà le musicien de race; dans son harmonie, comme dans sa déclamation, il y a quelque chose de plus varié, de plus caractéristique et de plus fidèle à l'accent parlé que dans la musique de beaucoup de ses contemporains. Par l'originalité des formes et des situations dans la trame symphonique, ainsi que par la progression de l'intérêt, son œuvre atteint aux effets les

plus expressifs. Peintre scrupuleux de l'état d'âme de chaque personnage, il en embrasse, dans le développement logique de ses idées musicales, tous les sentiments qui doivent se traduire dans l'action : voyez, au premier acte, après cet admirable mouvement de foule, dont l'orchestre exprime avec véhémence les sentiments en conflit, la scène d'amour, d'une mélodie caressante et voluptueuse, se dégageant d'un dessin de magnifique sonorité, où Andréas, exalté, chante la beauté merveilleuse de Théodora dans le duo sublime, *Louange à toi que Chypre adore!* — Puis, à l'acte suivant, pendant la scène qui se déroule dans le cabinet impérial où Théodora brave la colère de Justinien; puis encore dans les scènes tragiques qui dominent cet acte, où l'orchestre chante éperdument la vengeance et l'effroi; enfin dans l'action intense et poignante de tout le troisième acte qui atteint, musicalement, le paroxysme de l'angoisse.

Dans l'exécution technique, la magistrale partition de M. Leroux offre encore des nouveautés par les procédés d'instrumentation et par la mélodie qui devient plus vibrante et plus majestueuse avec le sujet : elle devient aussi plus psychologique, pour ainsi dire, surtout dans les rôles de Théodora et d'Andréas, où l'on découvre des tendances absolument subjectives.

Mais il n'est pas possible, même après une seconde audition, de se faire une idée bien complète d'une œuvre nouvelle et d'en rechercher toutes les formules d'art, sans tomber dans de longues discussions de méthode et de classification. Et puisque, d'autre part, la place nous fait défaut, hâtons-nous d'en constater simplement l'immense succès.

La soirée consacrée à cette sensationnelle création n'a été qu'un magnifique triomphe, dont une partie revient au merveilleux ensemble d'interprétation. L'auditoire, un moment, frissonna tout entier d'une des plus vives impressions d'art que l'on puisse éprouver au théâtre; impression profonde due à M<sup>me</sup> Héglon, pour qui cette création comptera parmi les plus heureuses de sa belle carrière. Dans le rôle de Théodora la grande tragédienne a atteint à la plus haute expression lyrique; elle y a été acclamée d'enthousiasme.

M. Rousselière a joué Andréas en comédien achevé, et il en a chanté, avec une fougue et une ardeur remarquables, les élans lyriques d'une voix solide et insinuante.

Quant à M. Renaud, qui incarnait le personnage de Justinien, il a été grand artiste, de voix superbe, de diction parfaite, de jeu puissamment dramatique et d'imposante souveraineté. Nul ne pourrait, croyons-nous, produire à la scène une composition comparable à celle qu'il nous a donnée dans ce rôle si important.

Près de M. Renaud, nous écrivons le nom de l'impeccable et passionné chanteur et comédien qu'est M. Bouvet. Il a joué, non seulement avec infiniment d'intelligence, mais avec une véritable puissance le rôle de Marcellus. Sa voix délicieuse a ravi le public, et c'est avec enthousiasme qu'après la grande scène du deuxième acte il a été acclamé.

M<sup>lle</sup> Claire Friché réalise à merveille le type pathétique de Tamyris.

Il faut associer à l'inoubliable succès de cette interprétation d'élite : M<sup>lle</sup> Durif, une charmante Antonine; M. Chalmin, un Bélisaire de superbe allure; MM. Ananian (Faber), Lequien (Eudemon), Gluck (Nicéphore), Gilbert (Euphratas), Armand (Timoclès), Delestan (Michel) et Donetti (Amron).

Les chœurs méritent un éloge à part : ils sont extraordinaires de justesse, de vigueur et de mesure.

L'orchestre, sous la conduite de M. Léon Jehin, ne pouvait mieux rendre, dans son exécution magistrale, tout le souffle artistique et toute la passion intense de l'ouvrage.

De la loge Princièrre, où ils assistaient à leur triomphe, MM. Victorien Sardou et Xavier Leroux dirent s'unir aux ovations unanimes que la salle tout entière, debout, faisait à l'œuvre et à ses interprètes.

Au point de vue du spectacle des yeux, jamais plus savantes décorations théâtrales n'avaient été offertes. M. Raoul Gunsbourg, qui nous a toujours montré des prodiges de mise en scène, s'est encore surpassé : nous nous sommes véritablement extasiés devant ces pures merveilles de M. Visconti. Le portique des lampes à Byzance, le cabinet de Justinien et la terrasse du deuxième tableau, le jardin de Styraç, la loge impériale, la salle basse du Palais, dont la voûte porte sur de magnifiques piliers, tout cela est de l'art prestigieux, magique, et fait le plus grand honneur au talent très apprécié du distingué peintre-décorateur qui contribue puissamment à la haute réputation du théâtre de Monte Carlo.

A la fin du dernier tableau, le décor lumineux de M. Eugène Frey nous laissa sous l'illusion effrayante et grandiose de l'incendie de Byzance.

Une assistance choisie remplissait la salle.

S. A. S. le Prince de Monaco a tenu à honorer de Sa présence cette belle soirée qui réunissait les personnalités les plus distinguées de l'art, de l'aristocratie et de l'élégance.

FERNAND PLATY.

## Le Mouvement Pacifiste

### DE LA SOLIDARITÉ DES RACES HUMAINES

DEVANT LE PROBLÈME DE LA PAIX ARMÉE

#### CHINE ET EUROPE

Par M. IZARD

Secrétaire général de l'Institut international de la Paix

SUITE

#### CHAPITRE III

Les Prémices de l'évolution militaire Chinoise.

Armés par nous, éduqués par nous, les Asiatiques sont sortis, par notre faute, de leur immobilité très sage et très pacifique!

Est-ce à dire qu'ils n'ont jamais connu l'ère des violences et de la force brutale? Sans doute; mais pour la Chine particulièrement, ses immenses conquêtes se sont accomplies beaucoup moins par la force des armes que par l'influence pénétrante de l'exemple. En réalité, la nation, prise en masse, a suivi le conseil donné par Confucius à un empereur qui voulait augmenter ses troupes pour triompher d'un peuple du Midi : « Licencie toute ton armée, disait-il, emploie tout ce qu'elle coûte aujourd'hui à instruire tes sujets et à développer l'agriculture; de lui-même ce peuple du Sud chassera son prince et se soumettra à ta puissance ».

Une charmante expression « planter le saule » témoigne de l'action bienfaisante exercée graduellement par la civilisation chinoise sur les peuples qui l'entourent. Le saule au feuillage argenté, que la Chine a choisi pour symbole, n'a rien qui puisse faire songer à la violence de la conquête. Il ne parle que de paix, des charmes de la vie tranquille, et fait songer aux heureuses causeries par les beaux soirs d'automne (1).

\* \*

On peut dire que *seule*, la lutte pour la possession du sol a été la cause profonde de tous les grands événements qui se sont accomplis dans l'Empire du Milieu. Il ne pouvait en être autrement, puisque l'agriculture est le travail presque exclusif de la population et que toutes les industries n'en sont que de simples annexes.

Avec son immense démocratie agricole, la Chine donna toujours le premier rang aux travailleurs de la terre, ou du moins ne laissa passer avant eux que les lettrés, car tous ont le plus grand respect pour le savoir.

Une maxime chinoise souvent répétée dit « que l'Etat souffre d'une maladie profonde quand l'homme ne laboure pas son champ et quand la femme ne vaque pas à tous les soins du ménage. »

C'est pour ces raisons, que pendant les quarante deux siècles de son histoire connue, la nation chinoise resta ballottée dans une lutte incessante relative à la répartition de la propriété. C'est aussi pour cela qu'il n'est pas de pays au monde où l'on puisse constater d'une manière plus certaine la prépondérance des facteurs économiques dans le développement de l'humanité. La question par excellence est celle : du *pain*. En elle se résume l'histoire vraie de l'Empire du Milieu (2).

\* \*

Nous sommes donc loin de notre mentalité européenne qui a jusqu'ici poussé au militarisme à outrance, aux conquêtes de la force et qui a fait entrevoir à priori comme « l'ennemi », tout homme n'appartenant pas à notre propre race! Un extrait des « quatre livres » ou « Sse-Chu » — ouvrage classique obligatoire dans les écoles — nous montrera cette âme chinoise antique :

« Tous les hommes » dit Meng-tse; surnommé « le « Philosophe Rigide », « tous les hommes » sont égaux; pourquoi y a-t-il des grands et des

(1) E. Reclus. *L'Homme et la Terre*, p. 50.

(2) E. Reclus. *Op. cit.*

« petits ? Quand les bons mets se préparent dans les cuisines, quand les écuries s'emplissent de nobles chevaux, tandis que le peuple meurt de faim et jonche la grande route de ses cadavres, n'est-ce pas comme si on était gouverné par des bêtes féroces qui déchirent les hommes ? Et quand le prince... se joint aux bêtes féroces, peut-on l'appeler le père de ses sujets ? Même n'ai-je pas le droit de le traiter comme un brigand ? »

Voilà la Chine d'hier ; voyons ce que devient la Chine d'aujourd'hui.

De tout temps le Céleste a eu un profond mépris pour tout ce qui portait le sabre et il le traduisait par le dicton populaire bien connu : « *Nao jen pou tang ping hao tie pou to ting* ». (Un homme honnête ne se fait pas soldat, de même que du bon fer ne sert pas à faire des clous).

C'est contre cette opinion que Yuen-che-Kai a eu à lutter ; il a fini par la vaincre et grâce à son esprit d'initiative, à sa persévérance il a su comme Tchang-Che-Tong relever le métier militaire dans l'esprit des classes dirigeantes.

On connaît la récente création, à Pékin, du *Lien-Peng-Fou* (bureau d'Etat-Major). Ce nouveau ministère, car, en réalité c'est un ministère de la guerre, est placé sous la direction de trois hauts commissaires, Hou-Tche-Tcheng, Tieh-Lieng et Yuan-She-Kai.

Tous « *Self made men* », arrivés avant quarante ans aux plus hautes dignités, ayant su s'imposer par leurs talents non-seulement à la cour, mais aux populations ; en quelques mois, ils ont réussi à tirer du bas de laine populaire des sommes colossales.

Un budget de guerre a été ainsi constitué et il a permis en peu de temps, de mettre sur pied les troupes que dans des grandes manœuvres remarquables, on vient de voir évoluer dans la plaine de Ho-Kien-Fou ; en moins de trois ans, la Chine a ainsi réussi à se constituer une petite armée, admirablement outillée et disciplinée.

L'armement ne laisse non plus rien à désirer ; la batterie de canons Canet, récemment achetée au Creusot et à titre d'essai par Yuan-She-Kai, a provoqué l'admiration non dissimulée de tous les attachés militaires étrangers. Il est à présent très sérieusement question de doter l'armée chinoise de ce merveilleux engin et d'abandonner définitivement le Krupp, dont le mécanisme compliqué et la difficulté de mise au point ont été suffisamment démontrés.

Il n'est donc point douteux que les leçons de la guerre Russo-Japonaise aient ouvert les yeux aux Célestes et que, pour si pacifiques qu'ils soient, ils n'en poursuivront pas moins leur organisation militaire, avec la patience légendaire de leur race.

Une évolution industrielle plus rapide peut seule modérer, entraver, cette évolution militaire, qui semble être actuellement en Chine, la préoccupation, l'obsession du moment. Elle pourrait toutefois l'aiguiller vers la défensive exclusivement.

Quoiqu'il en soit, on ne peut que constater, qu'il ne s'agit pas cette fois d'un effort éphémère, mais de réformes suivies et prolongées.

Rien n'est à ce sujet plus probant, que le récit des premières grandes manœuvres chinoises, dû à M. Francis Mury, correspondant militaire du *Journal* (1). Nous lui laissons la parole :

« L'armée céleste a effectué, il y a quelques mois, ses premières grandes manœuvres, auxquelles le gouvernement impérial avait convié les officiers étrangers, tout comme une grande puissance occidentale.

« Ces manœuvres ont eu lieu à Ho Kien Fou, sous la direction de S. Exc. Yuan She Kai, vice-roi du Tche Li, assisté du chef d'état-major général Fong Kuo Tchang.

« Les deux partis en présence, forts chacun d'une division et de deux brigades mixtes, comptaient 46,000 hommes, d'après l'état-major chinois. En réalité, les effectifs ne dépassaient pas 40,000 combattants. C'est déjà un chiffre respectable pour un début.

« Les soldats ont fait preuve, au cours des opérations, d'une endurance extrême. Robustes,

« agiles, alertes, ils vivaient d'une poignée de riz, accomplissaient sans fatigue apparente des marches fort longues et montraient un ensemble de qualités redoutables pour des adversaires. La discipline ne laissait rien à désirer, pas plus que l'organisation des colonnes. Aussi, les attachés militaires étrangers n'ont-ils eu que des éloges pour les troupes chinoises. D'après plusieurs d'entre eux, celles qui ont manœuvré dans la vaste plaine de Ho Kien Fou valent bien des troupes européennes.

« Les soldats chinois avaient un uniforme analogue à celui des troupes japonaises : une blouse serrée à la ceinture, un pantalon large du fond et serré à la cheville, des demi-bottes. Un turban, serré autour de la tête, cachait la natte. Cette tenue, extrêmement pratique, donnait aux hommes une allure martiale et dégagée, sans aucun rapport avec l'allure lente et compassée des soldats de jadis.

« Un des deux partis en présence avait un uniforme khaki, l'autre un uniforme bleu.

« Les officiers portaient la même tenue, avec cette différence qu'ils étaient coiffés d'une casquette. Yuan She Kai, lui-même, avait renoncé à l'ancien costume des généraux chinois, pour prendre l'uniforme moderne des commandants de corps d'armée.

« Les deux armées étaient munies de fusils à tir rapide, de canons de fabrication toute récente, d'équipages de ponts, d'ambulances, de convois, etc.

« Les manœuvres se sont prolongées pendant trois jours, après cinq ou six jours de manœuvres préparatoires. La grosse critique que l'on peut adresser à l'état-major céleste, c'est d'avoir si minutieusement préparé la mise en scène qu'il ne restait plus place pour l'inspiration du moment.

« Les dispositions étaient simples. Chaque parti, formé en ligne de colonne de brigade, avec des itinéraires différents, tâchait de maintenir l'ennemi sur son front et de déborder l'une de ses ailes.

« Les Chinois, qui sont des maîtres dans l'art de tendre une embuscade et de reconnaître les traces et l'approche de l'ennemi, surent utiliser les moindres abris du terrain, qui cependant était complètement plat.

« Les manœuvres de l'infanterie ne donnèrent lieu qu'à d'insignifiantes remarques. La cavalerie fut moins bonne, à cause de ses chevaux qui étaient plutôt médiocres. Ils avaient dû faire l'objet de marchés passés par des mandarins peu consciencieux.

« L'artillerie donna aux officiers étrangers l'impression qu'elle jouera un rôle important dans les guerres futures. Elle manœuvra avec précision en grosses masses de 9 et 12 batteries. Quant au service des pièces, il s'opéra d'une façon irréprochable. C'est à peine si les spécialistes trouvèrent à critiquer quelques positions un peu trop découvertes et l'insuffisance dans les soutiens.

« Les ponts jetés par le génie furent construits avec rapidité. Enfin les opérations d'embarquement s'exécutèrent dans un ordre parfait.

(A suivre).

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA

FABRIQUE DE PÂTES ALIMENTAIRES DE MONACO

(en formation)

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale constitutive le **18 avril 1907, à 3 heures de relevée**, à la Fabrique de Pâtes, plage de Fontvieille, à la Condamine, suivant l'article 69 des statuts.

Ordre du Jour :

- 1° Lecture et approbation des Statuts de la Société.
- 2° Vérification de la sincérité de la déclaration notariée faite par le fondateur et constatant la souscription entière des actions et le versement du quart sur chacune d'elles.
- 3° Nomination des membres du Conseil d'Administration et des Commissaires de surveillance.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **Samedi 13 Avril 1907, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1906-1907 ;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des Comptes s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du Dividende ;
- 5° Ratification de la nomination du Directeur général ;
- 6° Nomination des Commissaires des Comptes.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la demoiselle **Robin, Valentine-Marie-Louise**, en son vivant, sans profession, domiciliée à Monaco, villa Les Myrtes, sise rue des Moneghetti, où elle est décédée, sans laisser aucun héritier connu, le 13 février dernier, sont invités à produire leurs titres de créance à l'Administrateur provisoire soussigné, dans la quinzaine de ce jour.

L'Administrateur,  
A. Cioco.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Jean Giordano**, épiciier à Monaco, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 12 avril prochain, à trois heures de l'après-midi, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 17 au 24 Mars 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Nice	vap. Galatea, ital.	Morando	Id.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	b.-goél. Due-Fratelli, ital.	Carpena	Houille.
Cannes	y. auxil. Welcome, angl.	Jackson	Sur lest
Id.	y. à vap. Medusa, angl.	Spriddel	Id.
Id.	y. à vap. Vanduara, angl.	Thomas	Id.
Gènes	y. à vap. Sheelah, angl.	Herbet	Id.
Livourne	y. à vap. Branwen, angl.	Groves	Id.
Naples	y. à vap. Capercailzie, angl.	Jones	Id.
Menton	y. à vap. Honor, angl.	Caws	Id.
Ajaccio	y. à vap. Sagitta, fr.	Conan	Id.

DÉPARTS du 17 au 24 Mars

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Gènes	vap. Galatea, ital.	Morando	Id.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Sfax	vap. Lilly, danois	Nielsen	Sur lest.
Gènes	b.-goél. Due-Fratelli, ital.	Carpena	Id.
Menton	y. à vap. Medusa, angl.	Spriddel	Id.
Cannes	y. à vap. Vanduara, angl.	Thomas	Id.
Nice	y. à vap. Branwen, angl.	Groves	Id.
Id.	y. à vap. Honor, angl.	Caws	Id.

Imprimerie de Monaco — 1907

(1) *Journal* du 4 janvier 1907.